

COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION

FINANCER SA FORMATION

Vous pouvez faire financer votre formation par un organisme ou régler la formation en 3 fois sans frais et l'examen en 2 fois sans frais pour les stagiaires qui suivent la formation complète.

Il est possible de faire financer sa formation par le biais de différentes procédures d'aide.

- Vous êtes un professionnel libéral : www.fifpl.fr
- Vous êtes salarié : vous pouvez faire financer la formation par votre OPCO. Contactez votre service Ressources humaines ou votre comptable afin de connaître les possibilités de financement.
- Vous êtes demandeur d'emploi, prenez contact avec votre conseiller Pôle Emploi : www.pole-emploi.fr
- Vous êtes intérimaire : www.fastt.org
- Vous êtes en situation de handicap : www.agefiph.fr

REFERENCEMENT DE NOS FORMATIONS

La formation CEPH est inscrite :

- Réseau intercarif Oref : <http://www.intercariforef.org>
- Référencée qualité par Data Dock, Veriselect et Qualiopi
- Organisme de formation certifié qualité par VeriSelect

OBTENIR L'AGRÉMENT RGE AVEC NOS FORMATIONS

Notre cursus CEPH répond au critère « Formation » de votre dossier RGE Etudes.

Pour plus d'informations, voir sur le site www.opqibi.com